

Communiqué de presse

Réaménagement de l'échangeur Dorval

RAPPEL ET MODIFICATIONS Nouvel accès à l'aéroport via l'autoroute 520 ouest

Montréal, le 18 septembre 2013 – Le ministère des Transports du Québec tient à informer les usagers de la route de la région métropolitaine de la mise en service d'une nouvelle bretelle d'accès à l'aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau à partir de l'autoroute 520 en direction ouest à compter du 22 septembre. Afin de mettre en service cette bretelle d'accès, des fermetures de nuit dans le secteur de l'échangeur seront requises.

Ce nouvel aménagement permettra un accès direct à l'aéroport et amènera une meilleure fluidité de la circulation. Cet accès se fera par la sortie n° 1-O – Aéroport P.-E.-Trudeau / Av. Cardinal. Le Ministère invite les usagers à porter une attention particulière à la signalisation qui sera en place.

Par ailleurs, des travaux auront lieu dans le même secteur et entraîneront la fermeture complète d'un tronçon de la voie de desserte (chemin de la Côte-de-Liesse) de l'autoroute 520 en direction ouest, entre l'avenue Marshall et le boulevard McMillan. À compter du dimanche 22 septembre jusqu'à la fin du mois de novembre, les usagers circulant sur la voie de desserte de l'autoroute 520 en direction ouest seront invités à emprunter le boulevard McMillan et à suivre la signalisation de détour pour accéder à l'aéroport.

Entraves à la circulation Dans la nuit du samedi 21 au dimanche 22 septembre

- Fermeture complète de l'autoroute 520 en direction ouest entre la sortie n° 2 43°
 Avenue / 55° Avenue et l'autoroute 20, de samedi 22 h 30 à dimanche 8 h
- Fermeture de la bretelle menant de l'aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau à l'autoroute 520 en direction ouest, de samedi 22 h 30 à dimanche 2 h 30
- Fermeture de l'entrée de l'autoroute 520 en direction est en provenance de l'avenue Michel-Jasmin à la hauteur de l'avenue Marshall, **de samedi 22 h 30 à dimanche 9 h**

Les détours seront balisés à l'aide de panneaux de signalisation.

Le ministère des Transports recommande aux usagers de la route de prévoir un délai supplémentaire pour se rendre à l'aéroport.

En cas de conditions météorologiques défavorables ou de contraintes opérationnelles, la mise en service de la nouvelle bretelle ainsi que la mise en place de cette entrave de longue durée pourraient être reportées de quelques jours.

D'ici 2015, plus de 2000 chantiers seront en activité sur le réseau du ministère des Transports. Les usagers de la route sont invités à consulter la section <u>Mobilité Montréal</u> du site <u>quebec511.info</u> pour planifier leurs déplacements et à respecter la signalisation en place pour la sécurité de tous.